

Prevent RPS

MODULE 1

Programme de formation



Cabinet indépendant de conseil en capital humain, spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux (stress, violences, harcèlements), nous accompagnons les PME PMI et les groupes familiaux afin de les aider à répondre à leurs obligations légales d'identification, de mesure, et de réduction des risques psychosociaux

Module 1 – Formation : Le Stress et les RPS de A à Z

Formation d'une durée de 7 heures (réalisée dans la perspective de la mise en place d'un audit et d'un plan d'actions)
Horaires 9h30 – 17h30 / Matin : de 9h30 à 13h = 3h30 - Après midi : de 14h à 17h30 = 3h30

Public : Tout public, en particulier les professionnels de la fonction RH – HSQE, les membres du CE et du CHSCT

Objectifs : Comprendre le Stress et les RPS afin de bien les appréhender

- Connaître la réglementation applicable
- Cerner le rôle des différents acteurs dans le domaine de la prévention des RPS
- Donner une méthode et des outils pour dépister, prévenir et maîtriser les RPS
- Apporter, d'ores et déjà, des orientations simples et des solutions faciles à mettre en place

Nota Bene : Via cette formation, une place importante est consacrée à l'étude la réduction de la pénibilité au travail.

Programme résumé

Appréhender les enjeux juridiques des RPS au travail

- **Un bilan qui interpelle**
 - o Quelques chiffres/ les RPS au travail
 - o Deux points clés/ la prévention des RPS au travail :
 - Un renforcement de la législation sur la prévention des RPS
 - Les 3 types de prévention des RPS - Prévention Primaire, Secondaire, Tertiaire
- **Une notion juridique aux contours difficiles à établir** *focus/ le Stress au travail*
- **Les facteurs de risques et les conséquences des risques psychosociaux**
 - o Les facteurs de risques
 - o Les conséquences des risques psychosociaux sur la santé physique & mentale des salariés et pour l'entreprise
- **Le rôle des différents acteurs dans le cadre de la prévention des RPS**
 - o Les acteurs internes à l'entreprise
 - o Le rôle des services extérieurs
- **Les conséquences juridiques d'une absence ou d'un échec de la prévention des RPS au sein de l'entreprise**
 - o La gestion des cas avérés par l'employeur
 - o Les voies de réparation offertes au salarié
 - o Les sanctions vis-à-vis des auteurs

Identifier et prévenir les RPS au travail

- **Le guide pratique : L'Accord National Interprofessionnel sur le Stress au travail 2008**
- **Les différentes étapes d'une démarche de prévention des RPS**
 - o Un constat : La spécificité de l'identification du risque psychosocial
 - o Les 5 étapes de la démarche de prévention
 - Le pré-diagnostic : Sources d'informations
 - La mise en place d'un groupe de pilotage du projet
 - Le diagnostic approfondi : L'audit
 - L'aspect « qualitatif »
 - L'aspect « quantitatif » *focus/ le WOOCQ©*
 - La mise en œuvre d'un plan d'actions
 - Le suivi
- **L'importance du document unique d'évaluation**

Prix de la formation

Prix de la formation en intra-entreprise : 995 euros (Hors frais de déplacement, dans le cadre d'une convention de formation)

Prix de la formation en inter-entreprises : 895 euros (Dans le cadre d'une convention de formation)

Animation

Gaël AURIOL

Juriste de formation

Consultant RPS certifié WOCCQ©

Membre de l'Association Européenne de Coaching

Matériel

Ordinateur portable, support format powerpoint

Document remis

Les principaux textes juridiques et le support format powerpoint de la formation

Contact

par téléphone au +33(0)6 25 17 86 27

par email sur info@prevent-rps.fr

Prevent RPS

9, rue de Sébastopol

BP 21531

31015 Toulouse Cedex 06